



## Négociations salariales du 24 juin 2008 Intervention d'ouverture de la CGT

Messieurs les Ministres,

En premier lieu, la CGT souhaite souligner des aspects de forme mais qui impactent directement le fond de cette négociation.

⊃ Notre organisation tient à vous redire qu'elle est hostile au cadre triennal des négociations salariales.

S'agissant de la valeur du point – rassurez-vous, nous y reviendrons –, ou de l'inflation, on voit d'ailleurs toutes les difficultés de projections sur 3 ans.

En tout état de cause, pour la CGT, les RDV annuels seront déterminants.

⊃ Aujourd'hui, le printemps est fini.

En d'autres termes, ces négociations salariales débutent bien trop tard.

Evidemment, on en voit tout l'intérêt pour le Gouvernement : La période estivale est peu propice aux grands mouvements sociaux.

Mais, c'est un mauvais calcul :

Le passage en catimini, à la veille des vacances, ne saurait être synonyme de lendemains sociaux atones, en tout cas pour la CGT.

Pour nous d'ailleurs, rien ne dit que la réunion prévue le 3 juillet prochain soit conclusive :

Votre retard volontaire ne saurait nous contraindre à une marche forcée.

⊃ D'autant que, c'est notre 3<sup>ème</sup> et dernière remarque sur la forme, des documents transmis la veille au soir, cela s'oppose à une préparation sérieuse et collective de négociations, a fortiori quand elles sont cruciales comme celles-ci.

C'est pourquoi, la CGT ne s'attardera pas aujourd'hui sur l'ensemble des dispositions présentées.

**χ Sur le fond**, si tant est que nous n'y soyons pas déjà.

⊃ Attaché pour sa part à la mobilité choisie et à un statut unifié des fonctionnaires,

La CGT affirme à nouveau sa volonté que toutes les mesures générales soient communes aux 3 versants de la Fonction publique.

Convaincue qu'une Fonction publique moderne est une Fonction publique privilégiant l'intérêt général et l'efficacité sociale et améliorant les carrières de ces agents, la CGT s'oppose aux dérives des rémunérations individualisées liées à de supposées performances qui empruntent tout à des règles comptables et marchandes et rien au service de la population.

⊃ La CGT le redit avec une conviction que rien n'altère : la valeur du point est la pierre angulaire des indispensables revalorisations salariales dans la Fonction publique.

⊃ C'est pourquoi, vos projections en la matière directement inspirées des nano technologies – s'agissant de l'évolution de la valeur du point pour les années 2009 à 2011 sont totalement irrecevables.

⊃ Mais, à l'heure où l'INSEE table sur une inflation de 3,2 % en moyenne annuelle pour 2008 et observe que le salaire moyen – toutes mesures confondues – devrait perdre 0,9 % cette même année, la CGT ne tournera pas la page de 2008 avec ses 0,5 % d'avril et 0,3 % d'octobre.

Il faut donc d'urgence que des mesures générales significatives soient mises en œuvre pour compenser les pertes intervenues et maintenir le pouvoir d'achat, tant pour les actifs que pour les pensionnés.

Messieurs les Ministres,

Effectifs,  
Missions,  
Statut,  
Salaires,

Il n'est décidément que temps que vous entendiez les légitimes exigences des agents.

⊃ Dans le cas contraire, la CGT continuera de tout mettre en œuvre pour amplifier le mouvement – avec les usagers / citoyens – indispensable pour promouvoir une autre Fonction publique.